

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance extraordinaire du conseil tenue ce **12 janvier 2017 à 17 h 00** à laquelle prennent part :

Monsieur Fernand Ruel
Monsieur Laurier Chagnon
Monsieur Claude Côté
Monsieur Danis Beauvillier

sous la présidence de monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Monsieur Mario Juare, directeur général et Me Olivier Milot, greffier, sont également présents.

17-01-001

Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE

17-01-002

Avis de motion – Règlement no 2017-315 sur le Plan d'urbanisme

Avis de motion est donné par le conseiller Claude Côté à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance ordinaire, extraordinaire ou ajournée, le règlement no 2017-315 sur le Plan d'urbanisme.

ADOPTÉE

17-01-003

Avis de motion – Règlement no 2017-316 sur le zonage

Avis de motion est donné par le conseiller Danis Beauvillier à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance ordinaire, extraordinaire ou ajournée, le règlement no 2017-316 sur le zonage.

ADOPTÉE

17-01-004

Avis de motion – Règlement no 2017-317 sur le lotissement

Avis de motion est donné par le conseiller Fernand Ruel à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance ordinaire, extraordinaire ou ajournée, le règlement no 2017-317 sur le lotissement.

ADOPTÉE

17-01-005

Avis de motion – Règlement no 2017-318 sur la construction

Avis de motion est donné par le conseiller Danis Beauvillier à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance ordinaire, extraordinaire ou ajournée, le règlement no 2017-318 sur la construction

ADOPTÉE

17-01-006

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 17 h 05.

ADOPTÉE

Me Olivier Milot, greffier

Gilles Fortier, maire